



Compte-rendu de la réunion du conseil d'administration

17 novembre 2020 en visioconférence de 14h

6 membres présents sur 6 : Zoé Libault (cinéma l'Arverne à Murat), Bruno Rambier (cinéma Rex à Courpière), Alice Tourlonias (cinéma le Rio à Clermont-Ferrand), Jean-Paul Preynat (circuit itinérant Cinévelay), Philippe Chapelot (Espace Renoir, Roanne), Gabriel Dumetz (circuit itinérant Cinévasion 43)

Etait présente : Fabienne Weidmann (coordinatrice Plein Champ)

1 - Panorama des plans d'urgence et de relance du Ministère de la Culture et du CNC

CNC : Fonds de Compensation des Pertes

Les versements commencent à arriver dans les cinémas. Attention le CNC n'envoie pas de mail pour prévenir du versement. Il ne faut pas hésiter à consulter directement ses comptes bancaires.

Tous les cinémas peuvent en bénéficier (même DSP et régie indirecte) sauf les régies directes. Ainsi plusieurs cinémas en régie directe se sentent écartés d'une grande part des systèmes d'aides alors qu'ils sont aussi fragilisés par la crise.

NOUVELLE AIDE CNC intitulée SOUTIEN RENFORCÉ

Cette aide a été ouverte dès le 17 novembre 2020. Les bénéficiaires sont tous les cinémas, y compris les cinémas en régie directe. Cette aide aux cinémas en régie directe avait été annoncée cet été par le CNC.

Le dispositif est calculé sur la base d'une année normale de soutien généré (TSA). Il est constitué :

- 1 - d'une part « Subvention » (aide définitive). Pour la petite et moyenne exploitation, cette subvention sera de 7/12 de la TSA. (7 mois de soutien)
- 2 - puis d'une part « Avance exceptionnelle" (remboursable), soit 5 mois de TSA.

Pour les 7 grands circuits, cette aide sera de neuf mois de soutien supplémentaire dont 2,5 mois sous forme de subvention définitive et 6,5 mois sous forme d'avances remboursables.

Il est possible de faire la demande d'aide pour la première partie « SUBVENTION » sur le site du CNC dès le 17 novembre.

2 - Plan d'aide régional en cours

Les 4 réseaux AURA ont adressé un questionnaire début novembre aux 215 salles de cinéma adhérentes de la région. Les 2 syndicats (SLEC et Syndicat des Cinémas de Pays de Savoie) ont aussi relayé ce questionnaire. Seul cas exclu de nos calculs : les cinémas faisant partis d'un groupe national. Le taux de réponse est exemplaire (205 établissements) et nous a permis d'élaborer une demande d'aide chiffrée précise et réaliste avec des propositions. Cette note a été communiquée aux services de la région le 16 novembre.

Synthèse AURA

Fréquentation en 2019 : 11,221 millions de spectateurs sur le périmètre de l'enquête
Baisse moyenne de 67,05% (au 30/11/2020) soit une baisse de 7,524 millions de spectateurs

Baisse moyenne assez homogène entre toutes les salles de 67,62% de chiffre d'affaires (au 30/11/2020) soit une perte globale de 46,056 millions d'€

Statut des salles :
38 % des salles sont associatives,
38 % de droit privé,
17,6% en régie directe,
4,4% entreprise en nom propre,
2% en régie indirecte.

50,2% des établissements sont des mono écrans,
38,5% des 2 à 4 écrans,
8,3% des 5 à 7 écrans
et 2,9% sont des multiplexes.

167 établissements, soit 81,5 %, sont classés AE.

Nombre de salariés : 729 salariés, équivalents à 596 ETP

Nous avons proposé à la Région d'étudier les propositions :

- une aide semi automatique de 1,7 millions d'€ incluant toutes les salles, y compris les salles en régie directe
- une aide d'urgence de 500 000 € pour les salles en grande difficulté de trésorerie, selon critères.

Les réseaux ont aussi souligné l'importance de mettre en place d'autres dispositifs d'aide à moyen terme, concernant la médiation et l'investissement.

Le CA se demande quelles sont les salles du réseau les plus en difficulté.

Profil des salles en fragilité :

Les cinémas privés ou associatifs ouverts récemment (moins de 5 ans) ou qui ont effectué de gros travaux et qui n'ont pas ou peu de trésorerie d'avance et qui ont à faire face à des échéances de remboursement de prêts qui s'accumulent.

Ouvert il y a moins de 2 ans, la situation du cinéma Arcadia à Riom peut vite être critique.

- autre profil : les cinémas publics en régie directe pour des municipalités aux budgets fragiles qui supportent des emprunts et des salaires.

Le cas du circuit itinérant Ciné-Parc semble aussi fragile. Pour ce service rattaché à un syndicat intercommunal en régie directe, qui n'a pas pu bénéficier du chômage partiel, la contribution des communes ne couvre pas l'intégralité des salaires. Le budget global du syndicat peut-il assurer la part salariale de ciné-Parc ?

C'est en 2021 que les salles risquent de subir une situation plus tendue.

Aide départementale :

Fabienne explique que certains départements en France ont voté une aide d'urgence pour les cinémas de leur territoire : l'Aude, le Gers, la Haute-Garonne.

Info réactualisée :

En plus de l'aide à la prime A&E, le département du Puy de Dôme a décidé un fonds d'urgence social pour les travailleurs non salariés qui n'ont pas eu droit au fonds de solidarité, d'un montant fixé de 500€ à 800€.

Le département de la Haute-Loire participe au fonds de solidarité créé par l'État, en abondant ce fonds de 1500 € par entreprise, ainsi qu'une aide aux loyers professionnels : l'aide s'élève à 80% du loyer HT hors charges dû sur la période comprise entre mars 2020 et février 2021 dans la limite de 10 000 € d'aide.

Les autres départements auvergnats et celui de la Loire n'ont pas prévu d'aide aux salles.

Le CA de Plein Champ décide d'envoyer un courrier aux départements leur demandant une aide aux cinémas. Ces lettres devront partir rapidement car

les élections départementales sont prévues l'année prochaine. Hors les gels des crédits départementaux risquent d'apparaître quelques mois avant la date des élections.

3 - Séances Scolaires : réunion EAC / Tribune Passeurs d'Image

La Tribune de Passeurs d'Image et la pétition de la Fédération des cinémas demandaient à l'Etat une réouverture des cinémas pour les séances scolaires.

Les avis sont divergeants sur cette question.

Alice explique la position du Rio de Clermont-Ferrand, qui n'a pas signé ces deux pétitions : situé en zone urbaine avec une plus grande densité de population, le cinéma souhaite éviter tout risque par la venue des classes, le Puy de Dôme étant classé en zone rouge à cette période.

En revanche Jean-Paul, qui est membre du circuit itinérant Cinévalay sur Blavozy est favorable à un retour des séances scolaires dans les cinémas. Les effectifs d'élèves restent réduits dans une salle assez grande. Les scolaires font déjà des sorties, à la piscine par exemple.

Une réunion EAC (Education Artistique et Culturelle) est prévue en visioconférence via l'AFCAE entre les réseaux et les coordinateurs des dispositifs, début décembre.

Zoé sera présente, et sans doute un coordinateur du Rio.

Zoé évoque l'appel à projet envoyé fin octobre par le CNC aux coordinateurs des dispositifs scolaires. Le délai de rendu était court. Elle y a répondu pour financer des formations autour d'Ecole et Cinéma dans le Cantal. Les autres coordinations y ont répondu : Le Rio de Clermont, Ciné-Parc, Le Pré Bourges à Mauriac.

4 - Travail d'accompagnement de Plein Champ auprès des adhérents

En complément des informations envoyées par la Fédération, le CA décide que Fabienne communiquera aux adhérents une information synthétique mais complète sur les aides possible aux salles.

D'autre part la crise actuelle pousse les cinémas à se réinterroger sur leur avenir. Cela concerne leur modèle économique, mis à mal par le manque de « blockbusters » cet été qui se sont retrouvés sur les plateformes. Cela concerne le sens et l'identité de la salle de cinéma en tant que lieu culturel, lieu de mixité, de lien social sur les territoires.

Afin d'entamer une réflexion avec les adhérents qui le souhaitent, il est proposé de créer un groupe

« innovation » ou « salle de demain » qui se réunirait régulièrement. Fabienne indique que le cinéma de Monistrol a débuté une réflexion de ce type et est intéressé par ces échanges. Zoé et Alice intègrent ce groupe.

5 – Nouvelle demande d’adhésion : Etoiles Palace de Vichy

Le cinéma Etoile Palace à Vichy est un cinéma de 7 salles à environ 200 000 entrées /an, classé Art et Essai. Il est le seul cinéma de Vichy. Il est situé en cœur de ville. Il appartient au réseau Etoiles Cinémas réunissant 4 établissements (Le Balzac à Paris, Le Cosmos à Chelles et Etoile Cinémas de Béthunes).

Leur demande d’adhésion à Plein Champ s’accompagne de leur volonté de développer la programmation art et essai et les animations, tout en participant aux valeurs de solidarité et de partages d’expériences de Plein champ via les liens avec d’autres exploitants, les temps de rencontres, prévisionnements, etc.

Jules Amossé en est le directeur. Alix Ménard, moitié sur Paris et Vichy, est en charge de la partie médiation.

Le CA échange sur :

- L’identité de cinémas indépendants inhérent à chaque adhérent. Le CA relève qu’Etoile Cinémas est un « petit » réseau plus indépendant que des grands groupes comme Pathé ou CGR. C’est le réseau de Alexandra Henochsberg, d’Ad Vitam
- c’est un multiplexe au même titre que peut l’être le cinéma du Puy en Velay.

Bruno souligne la dynamique de ce cinéma de l’Allier et son apport pour Plein Champ.

Philippe se réjouit de constater que ce cinéma veuille démarrer une nouvelle dynamique Art et essai, ce qui n’était pas le cas auparavant.

Le CA vote à l’unanimité favorablement pour l’adhésion de l’Etoiles Palace de Vichy.

6 – Questions diverses

Hors piste : Zoé s’interroge sur la proposition de programmation de Hors Piste , issu du festival Les Arcs. Elle s’est inscrite.

Hors Piste permet de programmer plusieurs films du festival Les Arcs (cinéma européen) dans sa salle de cinéma dès la réouverture des salles sous forme d’avant-premières complétées de contenus vidéos avec les équipes de films.

Sur une sélection de 10 œuvres à voir, il s’agit de choisir au moins 3 films avant le 30 novembre :

- une avant-première française,
- un film européen
- et un film jeune public.

Une communication globale et spécifique à l’échelle nationale est proposée.

Fin de la réunion 16h30

Compte-rendu rédigé par Fabienne Weidmann